

## Scientia Canadensis

Canadian Journal of the History of Science, Technology and Medicine  
Revue canadienne d'histoire des sciences, des techniques et de la médecine

Scientia  
Canadensis

Stéphane Castonguay. *Le gouvernement des ressources naturelles. Sciences et territorialités de l'État québécois 1867-1939*. Québec : Presses de l'Université Laval, 2016. 203 p. 29,95\$. ISBN 978-2-7637-2835-3

Guy Gaudreau

Volume 41, Number 1, 2019

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1065965ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1065965ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

CSTHA/AHSTC

ISSN

1918-7750 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Gaudreau, G. (2019). Review of [Stéphane Castonguay. *Le gouvernement des ressources naturelles. Sciences et territorialités de l'État québécois 1867-1939*. Québec : Presses de l'Université Laval, 2016. 203 p. 29,95\$. ISBN 978-2-7637-2835-3]. *Scientia Canadensis*, 41(1), 83–85.  
<https://doi.org/10.7202/1065965ar>

Copyright © Canadian Science and Technology Historical Association /  
Association pour l'histoire de la science et de la technologie au Canada, 2019

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Stéphane Castonguay. *Le gouvernement des ressources naturelles. Sciences et territorialités de l'État québécois 1867-1939*. Québec: Presses de l'Université Laval, 2016. 203 p. 29,95\$. ISBN 978-2-7637-2835-3

L'ouvrage est le fruit d'une douzaine d'années de réflexions sur les institutions scientifiques québécoises dans leur rapport avec la territorialité des ressources naturelles depuis la Confédération. Professeur en histoire de l'Université du Québec à Trois-Rivières, l'auteur reprend en partie des textes publiés dans certaines revues savantes. Il propose cinq chapitres. Le premier chapitre porte sur les capacités administratives de l'État québécois Quatre. Les quatre suivants sont consacrés aux différents secteurs des ressources naturelles, soit les mines, la forêt, la chasse et la pêche, et l'agriculture. L'auteur embrasse large et on comprend que la période examinée doit s'arrêter en 1939 alors que l'État fédéral, en période de guerre, transforme le champ scientifique.

Ces différentes études nourrissent une problématique très claire qui remet en question la perception habituelle d'un État québécois impuissant dans la gestion et l'organisation du domaine public. Face aux sociétés minières, aux barons du bois et aux clubs privés de chasse et de pêche, l'État n'aurait pas que brader nos ressources. Il est proactif, établissant un appareil administratif et des services scientifiques et, du même souffle, il organise et structure son territoire. «[S]i pour la période à l'étude laisser-faire et entreprises privées dictent la marche de l'État [...] ce dernier

doit néanmoins avoir les ressources intellectuelles pour agir en ce sens. D'où viennent-elles? Comment agissent-elles? Quels en sont les effets de pouvoir?» (9).

Le premier chapitre propose une vue d'ensemble des différents services scientifiques dans l'exploitation des ressources agricoles, forestières, minières et fauniques. Ces services ont été un des moteurs de la croissance des capacités administratives de l'État québécois, car les scientifiques « ont imaginé et façonné un espace national » (188). Par la suite, chaque ministère impliqué dans les ressources naturelles est passé en revue.

Dans « L'invention d'un espace minier », au chapitre deux, j'avoue avoir eu des réserves. Selon l'auteur, le travail des géologues du ministère des Mines aurait été déterminant dans le développement de cet espace. Preuve en est, la construction ferroviaire en Abitibi, terminée à la veille de la Première Guerre mondiale, qui n'a pas suffi à provoquer sur le champ un développement minier. Il fallait aussi que l'État établisse la construction minéralogique de la région pour qu'enfin démarre ce développement, une dizaine d'années plus tard. On aurait aimé que l'auteur produise des données sur l'évolution de l'extraction parallèlement à celles des explorations. Il aurait fallu aussi tenir compte de la situation des sociétés aurifères du nord-est ontarien, car ce sont elles, en vertu de la grande mobilité du capital minier, qui ont cherché en Abitibi de nouvelles zones de production et de profits, seulement après avoir atteint, à Timmins et à Kirkland Lake, un niveau de développement soutenu.

J'ai beaucoup apprécié, au chapitre suivant, ce portrait d'un commissaire des Terres de la Couronne qui n'est pas demeuré cantonné dans la question forestière. Ici, l'auteur a bien raison d'admettre le laxisme de l'État et de souligner que les agents forestiers responsables des déclarations de coupe des entrepreneurs ne peuvent être blâmés par certains hauts fonctionnaires, car ils sont « protégés et appuyés par les députés [...] Les éléments concourent à ce que ces agents, sans compétence propre au secteur forestier et employés à la saison par nomination politique, ferment les yeux quand vient le temps de surveiller les activités forestières ou de percevoir les droits de coupe » (93-94). Vital pour les papetières et non pour les entreprises de sciage – parce que les premières peuvent difficilement se relocaliser – le reboisement est bien traité par l'auteur. Délaisse par les papetières en raison de la crise, il est finalement récupéré par le ministère des Terres et Forêts pour donner naissance à une foresterie scientifique.

S'il est un domaine où le bilan des contributions scientifiques gouvernementales nous est apparu fort mince, c'est bien celui de la chasse et de la pêche. Le chapitre est néanmoins réussi parce qu'il démontre que l'octroi de privilèges aux clubs privés était loin d'être incompatible avec une protection du territoire. Selon nous, c'est l'introduction d'un nouvel ordre culturel imposé aux pêcheurs et aux chasseurs qui demeure le fait marquant de la gestion des ressources fauniques et ichtyologiques. « Que leurs pratiques de chasse et de pêche visent à fournir de la nourriture ou un revenu

d'appoint aux activités agroforestières ou qu'elles constituent la base d'une activité commerciale [...] petits agriculteurs, pêcheurs commerciaux et autochtones [...] sont aux prises avec un nouvel ordre culturel alors que l'État fait de la chasse et de la pêche des activités purement sportives et déclare illégale toute autre méthode de capture sportive, soit un acte de braconnage» (128).

Le poids du politique trouve toute sa place au dernier chapitre portant sur les connaissances agronomiques. C'est ainsi, par exemple, que chaque comté électoral doit avoir son agronome dont il est difficile par ailleurs de mesurer la contribution. Cela dit, le ministère de l'Agriculture aurait été orienté, à l'inverse des trois autres, vers la diffusion plutôt que le développement des connaissances.

Pour être dans l'ensemble réussi, ce livre n'est pas sans défaut. D'abord la forme, puisque les graphiques, en se présentant en diverses teintes de gris et en fond gris, demeurent généralement peu accueillants, parfois même incompréhensibles telle la Figure 5.9. Si les nombreuses photos et cartes émaillant l'ouvrage permettent sans doute de le rendre moins rébarbatif, on aurait apprécié un index afin de compléter la table des matières.

Là où nos réserves demeurent plus sérieuses c'est dans l'amalgame que l'auteur tisse entre le champ du pouvoir et le champ du savoir personnifié par ces nombreux fonctionnaires scientifiques impliqués dans les différents ministères. Leurs connaissances ont-elles servi à prendre des décisions objectivement fondées qui auraient permis d'écarter l'influence

des milieux d'affaires et mieux servir l'intérêt public? Rien n'est moins sûr. La sinistre table de mesurage du bois à pâte, en vigueur pendant quatre décennies et qui réduisait magiquement de 20% les volumes de bois déclarés, était pourtant bien connue des fonctionnaires. Ce ne sont pas eux qui l'ont finalement écartée du calcul

des droits de coupe mais le premier gouvernement de Maurice Duplessis en 1937. Cela dit, il s'agit d'un livre dont le grand mérite est de démontrer avec force détails que l'État québécois est né bien avant la Révolution tranquille.

*Guy Gaudreau*  
*Université Laurentienne*